

# Code stage F9

## AUTISME et loisirs

Approfondissement

Les difficultés particulières liées à l'autisme se retrouvent au niveau de l'imagination et de la compréhension sociale, fonctions nécessaires à l'élaboration de situations de jeux.

L'amélioration fonctionnelle des aptitudes d'indépendance dans les loisirs augmente la qualité de vie, dans l'enfance tout autant qu'à l'âge adulte, et augmentent les possibilités d'intégration dans la communauté.

### Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de développer les évaluations informelles dans le domaine des loisirs, de sélectionner les priorités pour les activités à proposer aux personnes avec autisme en fonction des résultats de l'évaluation, de l'âge et de leurs goûts et intérêts.

### Programme :

#### Jour 1 – 7 heures

Introduction théorique  
 Les Loisirs : définition et importance  
 Les difficultés des personnes avec autisme  
 Comment développer les loisirs chez les personnes avec autisme ?  
 Evaluation du fonctionnement général  
 Evaluation de la communication  
 Evaluation des intérêts  
 Evaluation du niveau cognitif du jeu  
 Evaluation du niveau social du jeu

#### Jour 2 – 7 heures

Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)  
 Comment apprendre une activité de loisir ?  
 Structuration  
 Analyse de tâche  
 Adaptation du matériel  
 Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement  
 Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

### Infos :

**Accès :** Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

**Durée :** 14 heures réparties sur 2 jours

**Lieu :** PARIS

**Dates :** 11 et 12 mars 2019

3 et 4 juin 2019

14 et 15 octobre 2019

**Animateur :** Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)  
 B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

**Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :**

Professionnel : 340 euros

Prof. libérale : 300 euros

AVS : 134 euros

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences  
 acquises par le  
 stagiaire à l'issue  
 de la session :

14 heures



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme



Communication



Stratégies d'enseignements



Evaluations formelles et informelles